



**+ CADRE DE VIE**

## Piétonnisation du boulevard de la République

Depuis le 6 avril, une partie du boulevard de la République est interdite à la circulation des véhicules.

Mis en ligne le 17 mars 2021

Dans le but d'améliorer la qualité de vie des riverains et de redynamiser la vie commerçante, le boulevard de la République, dans la partie comprise entre l'allée Jeanne d'Arc et le boulevard Chanzy, devient piétonnier.

Depuis le 6 avril, l'accès est donc interdit aux véhicules à moteur. Seuls ceux des services publics, de secours, des forces de l'ordre et de livraison des commerçants (de 6h à 11h) sont autorisés à circuler sur cette zone équipée de bornes escamotable. Bien évidemment, les riverains et les commerçants domiciliés entre les numéros 1-2 et 27-28, disposent d'une télécommande pour actionner les bornes, et ainsi accéder à leurs habitations ou commerce.

La municipalité a décidé de rendre l'espace public aux piétons et de sécuriser leurs déplacements. Cette première zone piétonne sera propice à la flânerie et aux mobilités douces, encourageant la déambulation et les haltes chez les commerçants de ce quartier. Les riverains profiteront quant à eux d'une baisse des nuisances sonores et de la pollution.



Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de cette zone piétonne, contactez la Direction des Espaces Publics par téléphone au 01 48 79 27 97 ou par mail à [espacespublics@livry-gargan.fr](mailto:espacespublics@livry-gargan.fr).



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43